

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Atenor choisit Suzy Denys pour le poste de Country Director BELUX

Belgique, La Hulpe, 14 avril 2025, 17h45 CET

- Suzy Denys a été nommée Country Director BELUX chez Atenor.
- Forte de son expérience en immobilier résidentiel et en investissements, Suzy apporte son expertise stratégique et son leadership aux équipes en place.
- Atenor dispose de projets majeurs en “BELUX” et confirme son ambition de performances et de croissance sur ces marchés.



Atenor (BSE : ATEB) a le plaisir d’annoncer la nomination de Suzy Denys en tant que Country Director BELUX. Suzy commencera le 2 juin et apportera une expérience précieuse dans l’immobilier commercial et résidentiel, les investissements et les partenariats stratégiques. Elle jouera un rôle clé dans le développement et la mise en œuvre de la stratégie à long terme d’Atenor.

Débutant sa carrière en tant qu’avocate, Suzy a s’est ensuite orientée vers le secteur immobilier pour y occuper des postes de direction chez REDEVCO et PATRIZIA SE, où elle exerçait récemment la fonction de Country Manager. Elle est également membre de plusieurs conseils d’administration, notamment chez Home Invest Belgium, UPSI-BVS, Wereldhave et CBFi, et membre de Women on Board Belgium.

Diplômée en droit de l’Université catholique de Louvain (KU Leuven) et titulaire de qualifications complémentaires en immobilier et en gestion des affaires, elle allie ainsi une expertise juridique, financière et stratégique.

*“Je suis très enthousiaste à l’idée de prendre ce nouveau rôle chez Atenor, je me réjouis de rejoindre une entreprise qui démontre son savoir-faire et son ambition en dépit des marchés immobiliers actuellement difficiles. Il est essentiel de disposer d’une stratégie claire et de renforcer la collaboration avec toutes les parties prenantes. Je suis convaincue qu’ensemble, nous pouvons réaliser des projets durables et impactants.” – Suzy Denys*

Alexander Hodac, COO, ajoute : *“Nous sommes ravis d’accueillir Suzy chez Atenor à un moment charnière. Le positionnement de l’entreprise sur le marché BELUX est essentiel et déjà très important. La vision stratégique de Suzy et sa connaissance approfondie du marché immobilier nous aideront à renforcer davantage notre présence locale en Belgique et au Luxembourg et à créer de nouvelles opportunités pour l’ensemble de nos parties prenantes. Nous sommes impatients de travailler ensemble pour mener à bien les projets ambitieux d’Atenor.”*

Stéphan Sonneville, CEO conclut : *“Avec l’arrivée de Suzy, Atenor confirme son ambition d’attirer les meilleurs talents afin de rationaliser et d’étendre ses activités dans ses marchés les plus performants”*.

**Téléchargements de médias**

Des visuels haute résolution liés à ce communiqué de presse peuvent être téléchargés via ce lien. [2025\\_Picture Suzy Denys.jpg](#)

**Pour plus d'informations, veuillez contacter**

*Stephanie Geeraerts, Corporate Communication & Investor Relations Director: [investors@atenor.be](mailto:investors@atenor.be)*

**À propos d'Atenor :**

Atenor est un développeur immobilier de premier plan, coté sur Euronext Bruxelles (ATEB). Engagé sur la voie du développement durable, Atenor applique une approche innovante à des projets mixtes (bureau, logement, commerce, équipement) qui s'inscrivent dans l'indispensable résilience urbaine. Chaque projet bénéficie, dès sa conception, de l'expertise du département Recherche et Développement de l'entreprise, Archilab. Avec une présence internationale et un portefeuille diversifié, Atenor transforme les bâtiments obsolètes et les friches industrielles en espaces dynamiques, à travers un cycle complet de création de valeur.

Pour en savoir plus sur Atenor et ses projets, visitez notre site web [www.atenor.eu](http://www.atenor.eu).

**Clause de non-responsabilité**

Ce communiqué de presse est uniquement fourni à titre d'information et ne constitue pas une recommandation d'investissement. Ce communiqué de presse est fourni "en l'état" sans aucune représentation ou garantie de quelque nature que ce soit. Bien que toutes les précautions raisonnables aient été prises pour assurer la véracité du contenu, Atenor ne garantit pas son exactitude ou son exhaustivité. Atenor ne sera pas tenue responsable de toute perte ou dommage de quelque nature que ce soit résultant de l'utilisation, de la confiance ou de l'action basée sur les informations fournies. Aucune information contenue ou mentionnée dans cette publication ne peut être considérée comme créant un droit ou une obligation. Tous les droits de propriété et intérêts liés à cette publication appartiendront à Atenor.

Ce communiqué ne vaut que pour la date de sa publication. Atenor fait référence à Atenor SA et à ses filiales.

En raison de l'emplacement du siège social d'Atenor, la langue officielle des documents d'entreprise est le français.

Par conséquent, les versions néerlandaise et anglaise sont considérées comme des traductions libres.

© 2025, Atenor SA - Tous droits réservés.